

Panacur 500 chien,

comprimé

1. NOM ET ADRESSE DU TITULAIRE DE L'AUTORISATION DE MISE SUR LE MARCHÉ ET DU TITULAIRE DE L'AUTORISATION DE FABRICATION RESPONSABLE DE LA LIBÉRATION DES LOTS, SI DIFFÉRENT

Titulaire de l'autorisation de mise sur le marché :

INTERVET
Rue Olivier de Serres
Angers technopole
49070 Beaucozéz
France

Fabricant responsable de la libération des lots :

INTERVET GESMBH
Siemenstrasse 105
A-1210 Vienna
Autriche

2. DENOMINATION DU MEDICAMENT VETERINAIRE

PANACUR 500 CHIEN

3. LISTE DE LA (DES) SUBSTANCE(S) ACTIVE(S) ET AUTRE(S) INGREDIENT(S)

Un comprimé sécable de 780 mg contient :

Substance(s) active(s) :
Fenbendazole 500 mg

4. INDICATION(S)

Affections à parasites sensibles au fenbendazole.

Chez les chiens :

Traitement curatif des ascaridoses dues à *Toxocara canis* et *Toxascaris leonina*, des ankylostomoses à *Ankylostoma caninum* et *Uncinaria stenocephala*, des trichuroses dues à *Trichuris vulpis* et du taeniasis dû à *Taenia spp.*

5. CONTRE-INDICATIONS

Ne pas utiliser chez les animaux présentant une hypersensibilité connue au principe actif.

6. EFFETS INDESIRABLES

Dans de rares cas, des troubles digestifs (tels que vomissement, diarrhée, douleur abdominale, anorexie) ont été observés, pouvant être dus au produit ou à la modification de la motilité gastro-intestinale et/ou aux antigènes libérés au cours de la lyse parasitaire.

Des réactions allergiques peuvent survenir dans de très rares cas.

7. ESPECE(S) CIBLE(S)

Chiens.

8. POSOLOGIE POUR CHAQUE ESPECE, VOIE(S) ET MODE D'ADMINISTRATION

Voie orale.

La posologie est de 50 mg de fenbendazole par kg de poids vif et par jour pendant 3 jours consécutifs, soit 1 comprimé pour 10 kg de poids vif par jour pendant 3 jours consécutifs, selon le tableau suivant :

Poids de l'animal (kg)	Nombre de comprimés
2,5 - 5	1/2
5 - 10	1
10 - 15	1 1/2
15 - 20	2
20 - 25	2 1/2
25 - 30	3
30 - 35	3 1/2
35 - 40	4
40 - 45	4 1/2
45 - 50	5

Les comprimés hydrodispersibles doivent d'abord être dissous dans un peu d'eau et mélangés au repas.

9. TEMPS D'ATTENTE

Sans objet.

10. CONDITIONS PARTICULIERES DE CONSERVATION

Tenir hors de la portée et de la vue des enfants.

11. MISE(S) EN GARDE PARTICULIERE(S)

Le poids corporel doit être évalué aussi précisément que possible avant de calculer la dose.

Eviter tout contact direct avec la peau. Bien se laver les mains après utilisation.

Le port de vêtements de protection adéquats, notamment de gants imperméables, est conseillé lors de l'utilisation du médicament.

En cas d'ingestion accidentelle, consulter immédiatement un médecin.

Chez l'animal de laboratoire, le fenbendazole comme un certain nombre d'autres benzimidazoles entraîne une réduction des fonctions de l'appareil reproducteur mâle et possède des propriétés embryotoxiques et tératogènes.

Lors de l'administration de fenbendazole à différents moments de la gestation chez la chienne, la truie, la brebis et la vache, il n'a pas été mis en évidence d'effets du traitement sur la descendance.

L'utilisation de la spécialité chez la femelle pendant la gestation et l'allaitement est possible.

12. PRECAUTIONS PARTICULIERES POUR L'ELIMINATION DES MEDICAMENTS VETERINAIRES NON UTILISES OU DES DECHETS DERIVES DE CES MEDICAMENTS, LE CAS ECHEANT

Les conditionnements vides et tout reliquat de produit doivent être éliminés suivant les pratiques en vigueur régies par la réglementation sur les déchets.

13. DATE DE LA DERNIERE NOTICE APPROUVEE

09/06/2017

14. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Boîte de 1 plaquette thermoformée de 10 comprimés sécables

Boîte de 2 plaquettes thermoformées de 10 comprimés sécables

Boîte de 5 plaquettes thermoformées de 10 comprimés sécables

Boîte de 10 plaquettes thermoformées de 10 comprimés sécables

Toutes les présentations peuvent ne pas être commercialisées.

AMM N° FR/V/0205319 4/2003

USAGE VETERINAIRE